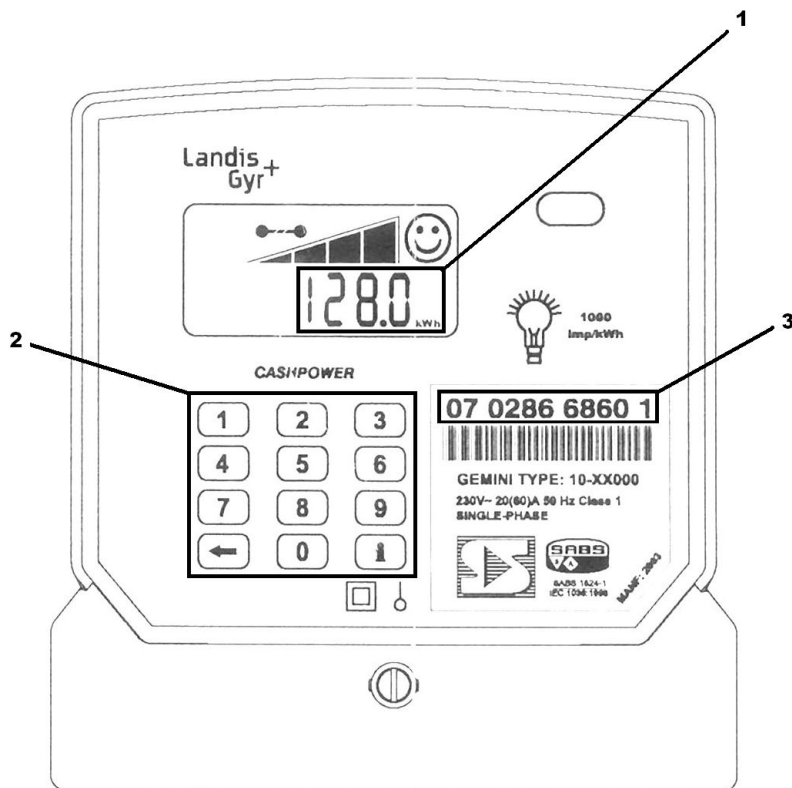


Manuel de l'utilisateur

1. Introduction

Le compteur prépayé a vu le jour il y a une dizaine d'années en Afrique du Sud. C'est un outil puissant dont le but est de permettre à son utilisateur de gérer efficacement sa consommation et donc réduire ses dépenses. Ce manuel de l'utilisateur présente toutes les fonctionnalités importantes du compteur afin que vous puissiez profiter pleinement de tous les avantages de cet outil. Une bonne utilisation de ce compteur vous permet de gérer efficacement votre consommation et d'économiser jusqu'à 30% d'énergie.



1. Le crédit restant sur votre compteur

2. Le clavier du compteur qui vous permet d'entrer votre numéro de recharge

3. Le numéro du compteur

2. Utilisation

a. Le ticket

Electricite Du Congo (EDC)
Numéro Taxe: ID NAT.:01-37N40805Z
7/28/2009 10:30:29 AM
N° Ticket: 31201/28
N° Compteur: 07 06400485 1

Electricité prépayée
MR DIEUDONNE MBOKANI
CAC2-1

Crédit d'électricité
N° De Transfert : 1

0554 9367 5440
5139 7900

8712837

Code de Zone 000308
Index de tarif : 01
N° Clé de Révision 1

Montant Remis: \$100.00
A Rembourser: \$0.00

Valeur totale : \$100.00
Totales Unités : (kWh) : 200

Tarif 80.00
Taxes @ 25% 20.00

Opérateur : CHARLES
EDC vous remercie d'utiliser ses services.
CASHPOWER

1. Le numéro de compteur est unique et associé à chaque client.

2. Votre nom

3. Le N° de transfert doit être tapé sur le compteur pour remplir votre recharge.

4. Le montant de votre recharge

5. Le nombre d'unités de votre recharge en kWh

6. Taxes prises sur le montant de votre recharge.

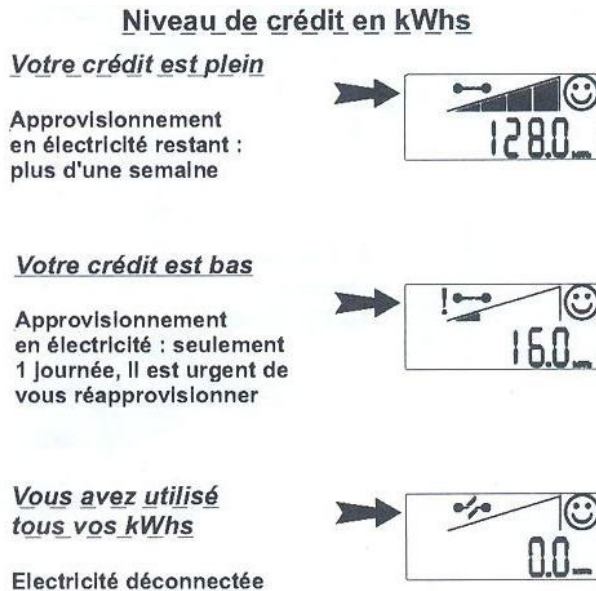
b. La recharge de crédit :

Le compteur prépayé fonctionne comme les téléphones portables. Il faut acheter une recharge de crédit chez EDC, on vous donnera un ticket avec un code (N° de transfert) à rentrer dans le compteur. **Il est important de toujours ramener votre ticket de recharge précédent lorsque vous venez faire une recharge de crédit sans quoi nous ne pourrions pas vous servir.**

Tapez le numéro encadré sur le ticket afin de recharger votre crédit (voir ticket ci-dessus).

c. Le crédit restant :

Le crédit restant vous indique le nombre d'unités d'électricité qu'il vous reste. Il est comparable aux unités de téléphone portable.



Il est important de toujours vérifier combien de crédit il vous reste (comme avec votre téléphone). C'est une manière simple de gérer votre consommation. Lorsque ce crédit tombe à 0 kWh, vous n'avez plus de crédit et le compteur se coupe. Vous devrez alors venir chercher un ticket de recharge chez EDC. Afin d'éviter de tomber en rupture de courant, vérifiez régulièrement ce crédit et venez acheter une recharge avant que celui-ci ne tombe à 0 kWh.

d. La puissance instantanée :

La puissance instantanée représente la puissance que vous consommez. Au plus cette puissance est élevée, au plus vous épuiserez votre crédit rapidement. Si tous vos appareils (lampes, réchauds, climatiseurs, tv, ...) sont éteints, votre puissance instantanée devrait être égale à 0.

Pour voir la puissance instantanée, appuyez sur « i » puis entrez le code « 001 ».

Si cette puissance instantanée n'est pas nulle lorsque vous éteignez tous vos appareils, il y a deux cas possibles : la première c'est que votre installation électrique est mauvaise, la seconde c'est que quelqu'un est connecté sur votre installation et vous vole du courant.

Afin de réduire au maximum la puissance instantanée, éteignez les appareils que vous n'utilisez pas. Ne laissez pas votre réchaud allumé après avoir fini de cuisiner, éteignez votre télévision lorsque vous ne la regardez pas, éteignez les lampes lorsque vous n'êtes pas dans la pièce. Si vous faites cela, vous pourrez économiser jusqu'à 30% de crédit.

3. Installation électrique :

a. Interrupteurs

L'installation électrique que vous avez chez vous est très importante car elle vous permet de faire fonctionner tous vos appareils en toute sécurité. Ce qui est très important c'est que votre installation électrique ait des **interrupteurs** afin que vous puissiez éteindre les lampes que vous n'utilisez pas. Ceci vous permettra de faire des économies d'argent.

b. Prises électriques :

Avoir de bonnes prises électriques vous évitera d'abord de vous faire électrocuter malencontreusement. De plus ces prises assureront un bon contact entre vos appareils et votre installation électrique évitant toute perte de courant et donc de crédit.

4. Fraude

Frauder le courant est considéré comme **un vol**. Il est important de comprendre qu'en fraudant le courant vous volez les personnes qui paient le courant et vous empêchez la ville de Tshikapa de se développer. Toute tentative de fraude sur les installations de EDC entrainera une pénalité pouvant aller jusqu'à 19 000 \$.

5. Astuces

a. Gérer sa consommation en éteignant tous les appareils, lampes quand vous ne les utilisez pas. Ne laissez pas vos lampes allumées la journée.

b. Pour diminuer votre consommation, utilisez des lampes économiques, elles consomment jusqu'à 10 fois moins que des lampes normales.

c. Ticket d'urgence :

Nous vous conseillons de toujours garder un ticket de rechargement dans votre maison au cas où votre crédit s'épuiserait en dehors des heures d'ouvertures de E.D.C.

d. Lorsque vous venez recharger votre crédit, nous vous demanderons votre ticket de recharge précédent. Pensez à toujours le garder dans votre portefeuille afin de ne pas le perdre.

6. Question-Réponses

a. **Comment et où acheter une recharge ?**

Vous pouvez acheter une recharge directement dans nos bureaux commerciaux. Il est important de toujours ramener votre ticket de recharge précédent afin que nous puissions facilement vous servir.

b. **Quels sont les montants de la recharge ?**

Vous pouvez recharger le montant que vous voulez.

c. **Le courant avec le compteur prépayé est-il plus cher?**

Non, le courant n'est pas plus cher qu'avant. Beaucoup de nos clients économisent même jusqu'à 20% par rapport à avant.

Exemple : Avec une recharge de 20\$ vous pouvez allumer une ampoule chaque nuit pendant 1 an et demi.

d. **Pourquoi les 10\$ de location par mois ?**

Nous vous demandons 10\$ de location de compteur à chaque première recharge du mois. Pour les autres recharges nous ne vous demanderons rien. Ces 10\$ de location mensuel vous garantissent l'entretien du compteur et le remplacement gratuit de celui-ci en cas de panne¹.

e. **Horaires**

Ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 7h30 à 19h30

Vendredi et samedi de 7h30 à 22h

Fermeture :

Dimanche

f. **Comment nous contacter ?**

Vous pouvez contacter notre service clientèle au 0814288204

Le lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi :

De 7h30 à 12h et de 12h à 16h30

Le samedi :

De 7h30 à 12h

¹ EDC se réserve le droit de facturer le remplacement du compteur si le compteur apparaît avoir été dégradé intentionnellement ou si une tentative de fraude transparaît